

RESIDENCE DU RWANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 5 avril 1951.-

N° 774 /C.A.C.

Objet:

Chèques C.A.C.

ASTRIDA



335

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je viens de reprendre l'administration du territoire d'Astrida et que dorénavant les chèques des C.A.C. Astrida, (compte n°1942) seront signés par moi.

Veillez trouver ci-dessous la signature de Monsieur Strijbos, comptable sortant, ainsi que la mienne.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur STRIJBOS,

A Monsieur le Directeur
de la Banque du Congo Belge

à USUMBURA.-